

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

DISCOURS

PRONONCÉS A LA

SÉANCE TENUE DANS LA SALLE DE L'AULA

LE LUNDI 15 JANVIER 1894

POUR LA

DÉLIVRANCE DES PRIX UNIVERSITAIRES



GENÈVE

IMPRIMERIE AUBERT-SCHUCHARDT

1893

DISCOURS D'OUVERTURE

DE

M. le professeur G. JULLIARD

Recteur.

Mesdames et Messieurs,

Pendant l'année 1893, l'Université a fait des pertes sensibles dans la personne de deux de ses professeurs les plus illustres.

M. Alphonse de Candolle est mort le 4 avril 1893, il avait occupé la chaire de botanique dans notre ancienne Académie.

M. David Colladon, ancien professeur de mécanique appliquée dans notre Académie, est mort le 30 juin 1893.

Le grand âge auquel ces deux savants étaient parvenus ne nous permettait pas de compter sur eux pour longtemps encore.

Mais il n'en est pas moins douloureux de voir partir des hommes qui ont illustré la patrie et que l'Université était fière de compter parmi ses professeurs émérites.

Enfin nous avons eu le malheur de perdre en pleine activité M. Auguste Bouvier, professeur de dogmatique à la Faculté de Théologie.

Il y a un an à peine, les élèves et les collègues de M. Bouvier célébraient le trentième anniversaire de son professorat, à ce moment, nous comptions tous qu'il nous serait conservé longtemps encore; malheureusement cet espoir a été déçu.

L'Université perd en M. Auguste Bouvier, un de ses professeurs plus distingués, par son intelligence, par son activité qui ne s'est jamais ralentie et par le dévouement dont il a toujours fait preuve dans l'accomplissement de son professorat.

Dans la Faculté des Lettres, M. Paul Duproix a été nommé pour une période de trois ans, professeur extraordinaire pour un cours de pédagogie.

M. Henri Fazy a été nommé pour la même période professeur extraordinaire pour un cours d'Histoire de Genève.

M. Georges Favon a été nommé dans les mêmes conditions pour un cours sur les systèmes sociaux.

Dans la Faculté de Droit, M. Rehous, Docteur en droit a été chargé pendant l'année universitaire 1892-93 du cours de droit commercial.

Huit nouveaux privat-docents figurent pour la première fois sur nos programmes. Ce sont :

Pour la Faculté des Sciences, MM. A. Philips et L. Mrazec.

Pour la Faculté de Droit, M. Gabriel Odier.

Pour la Faculté de Médecine, MM. Dupraz, Bourcart, Buscarlet, Patru et Ruel.

Le nombre des personnes inscrites au cours du présent semestre d'hiver s'élève à 817 : les étudiants réguliers comptent dans ce chiffre pour 607.

Pendant l'année 1893, l'Université a conféré 116 grades.

Soit en Sciences : 24 baccalauréats, 14 doctorats et 18 diplômes de chimiste.

En Lettres : 11 baccalauréats et 5 licences.

En Droit : 1 doctorat et 17 licences.

En Médecine : 17 baccalauréats et 9 doctorats.

Les cours de vacances inaugurés l'année dernière par la Faculté des Lettres ont eu lieu cette année pour la seconde fois. Leur succès s'est encore accentué : ils avaient été fréquentés en 1892 par 125 personnes ; cette année (1893), ils ont attiré 280 personnes.

Enfin on a inauguré cette année le nouvel Institut destiné à l'Anatomie pathologique.

Depuis longtemps les locaux de l'École de Médecine étaient insuffisants vu le nombre toujours croissant des élèves.

Déjà de notables agrandissements avaient été exécutés pour le laboratoire de dissection ; mais la place dont on disposait était encore trop restreinte.

C'est alors que le Conseil d'État a proposé au Grand Conseil de construire près de l'Hôpital, un bâtiment consacré à l'Anatomie pathologique. Ce bâtiment qui est aujourd'hui terminé contiendra tout ce qui est nécessaire à l'enseignement de l'Anatomie pathologique y compris les collections et le matériel.

Nous remercions le Grand Conseil et le Conseil d'État de la libéralité qu'ils ont montrés en faveur de l'Université.

Enfin je suis heureux d'exprimer à la Société académique notre grande reconnaissance pour les précieux services qu'elle n'a cessé de rendre à notre Université.